

11^e école d'été d'histoire économique

27-28-29 août 2023

Suse (Italie)

LES ESPACES DU COMMERCE AUX ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE INSTITUTIONS, ÉCHELLES ET DYNAMIQUES

La 11^e école d'été d'histoire économique se réunira à Suse (Piémont, Italie) les 27, 28 et 29 août 2023. La thématique retenue cette année - « Les espaces du commerce aux époques médiévale et moderne. Institutions, échelles et dynamiques » - est à la croisée de l'histoire économique, sociale et culturelle.

Les espaces marchands contribuent fortement à la structuration de la vie économique médiévale et moderne. Les mondes du commerce sont à saisir non seulement comme des espaces sociaux, fondés sur des pratiques complexes liées à des savoirs techniques, mais aussi à travers les dynamiques territoriales qui concernent des lieux, des flux et des aires d'échanges. La 11^e école d'été d'histoire économique se propose d'étudier ce rôle central de l'espace dans la configuration des pratiques et des représentations commerciales des acteurs.

Cette thématique permettra également de poursuivre et d'approfondir celles qui ont été développées les années précédentes (la valeur des choses, la pauvreté, les biens communs, les moyens de paiement, la qualité, l'organisation du travail, les écritures de l'économie, entreprendre, la circulation des savoirs, l'économie des risques)¹.

Institutions partenaires

L'école d'été d'histoire économique rassemblera des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des chercheurs postdoctoraux, et des doctorants de toutes nationalités. Les institutions partenaires sont l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, l'EPHE, les Archives Nationales et le CNRS. Les laboratoires impliqués sont les suivants : LAMOP (UMR 8589, Paris 1/CNRS), FRAMESPA (UMR 5136, Toulouse 2/CNRS), IDHE.S (UMR 8533 Paris 1, Paris-Nanterre, ENS Cachan/CNRS), SAPRAT (EA 4116 EPHE), BETA (UMR 7522, Strasbourg, Lorraine, Inrae/CNRS).

La manifestation reçoit également l'appui financier du LabEx HASTEC (Histoire et Anthropologie des Savoirs, des Techniques et des Croyances) et se déroule sous le patronage de l'Association Française d'Histoire économique (AFHé).

Organisateurs / comité scientifique

Michela BARBOT (CNRS ENS Cachan, Idhe.s), Patrice BAUBEAU (Univ. Paris-Nanterre, Idhe.s), Marc BOMPAIRE (EPHE, Saprat), Julie CLAUSTRE (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lamop), Anne CONCHON (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Idhe.s), Laurent FELLER (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lamop), Agnès GRAMAIN (Université de Lorraine, Beta), Emmanuel HUERTAS (Univ. Toulouse Jean-Jaurès, Framespa), Jean-François MOUFFLET (Archives Nationales)

¹ Pour les sessions précédentes, voir <http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/operations/ecoles-d-ete-d-histoire-economique-452786.kjsp?RH=1322144697526>

Dates et lieu

Suse (Piémont, Italie) du 27 au 29 août 2022

(arrivée des participants le 26 août dans l'après midi. Nuit d'hébergement supplémentaire prise en charge si départ le 30 août)

Objectifs et nature de l'opération

La nature du thème implique, outre la mobilisation d'historiens médiévistes et modernistes, la présence d'économistes et de géographes spécialisés dans l'étude de la vie économique. La méthode proposée est de faire présenter une série d'exposés par des spécialistes et de les mettre en débat. Elle permet également de faire dialoguer médiévistes et modernistes et comparer l'avancée de leurs réflexions sur un thème donné, voire d'infléchir les doctrines. Le but poursuivi est d'approfondir nos connaissances et nos réflexions tout en permettant à des doctorants ou à des postdoctorants de s'associer aux travaux par une participation active. La partition des doctorants et postdoctorants prendra la forme d'exposés et de prises de paroles dans le débat suivant les interventions.

Thématique de la session 2023

Les espaces marchands contribuent fortement à la structuration de la vie économique médiévale et moderne. Les mondes du commerce sont à saisir non seulement comme des espaces sociaux, fondés sur des pratiques complexes liées à des savoirs techniques, mais aussi à travers les dynamiques territoriales qui concernent des lieux, des flux et des aires d'échanges.

La 11^e école d'été d'histoire économique se propose d'étudier ce rôle central de l'espace dans la configuration des pratiques et des représentations commerciales des acteurs. L'espace ne saurait en effet être considéré comme un cadre ou un facteur exogène : il est tout à la fois une dimension constitutive des activités commerciales comme des relations marchandes, et un outil heuristique pour les étudier. Toute une série d'opérations, qu'elles soient le fait des marchands eux-mêmes, des institutions, d'intermédiaires ou des clients, sont à la fois situées dans l'espace (vendre, déployer un réseau, réguler les échanges, imposer des transactions...) et contribuent à structurer les territoires de la marchandise.

L'étude des transports, des aires commerciales et des liens entre marchés, des réseaux de clientèle fondés sur la réputation et la renommée a alimenté de nombreux débats historiographiques associés à l'étude des espaces du commerce.

Une grande controverse historiographique a par exemple porté sur la notion "d'intégration" économique par les marchandises et la nature des marchandises participant à cette intégration des marchés entre XVI^e et XIX^e siècle : épices, textiles ou métal-argent ? De même, l'analyse très novatrice menée sur les espaces atlantiques au XIX^e siècle n'a-t-elle pas reposé sur une conception trop étroite de la notion d'intégration, mesurée de surcroît en des lieux particuliers, les ports, et laissant dans l'ombre la situation des arrière-pays, des vastes espaces non desservis par les moyens les plus efficaces du grand commerce - la navigation à voile ? Ces controverses, ces questionnements, ont alimenté un vaste effort de constructions de bases de données portant sur le grand commerce au XVIII^e et au XIX^e siècle qui n'ont pas encore livré toutes leurs richesses.

Pour les médiévistes comme pour les modernistes, qui étudient des sociétés agraires, la question du commerce se pose à plusieurs niveaux en même temps. Les pratiques de l'échange n'y sont pas toutes marchandes en effet et, si toutes intègrent une connaissance de la valeur des choses, elles ne donnent pas nécessairement lieu à des échanges que l'on puisse qualifier de marchands, en

particulier dans les relations ville-campagne et dans les relations entre consommateurs et producteurs et entre seigneurs et paysans.

L'échange marchand tel qu'il se déploie à partir du XII^e siècle, établit la spécialisation et l'interdépendance en créant ou en constatant la complémentarité des activités. C'est en effet par le marché et l'échange commercial que les différentes productions se rencontrent, dispensant chacun de tout faire soi-même, réduisant, par là-même, la sphère de l'autoconsommation et poussant ainsi à la production de surplus. La commercialisation des surplus agricoles ainsi que les échanges entre artisans et paysans sont l'une des causes du développement médiéval et de l'enrichissement même relatif de la société. D'un côté, elle a favorisé l'atténuation de la question alimentaire en fournissant des moyens et des institutions rendant moins périlleux les accidents de production, voire simplement l'échec des récoltes. De l'autre, elle a accentué la spécialisation des lieux de production et de consommation, les rendant vulnérables à une crise majeure de la production alimentaire ou à une interruption des échanges.

La multiplication et le développement de marchés ruraux où se déversent les surplus de la production paysanne et de la ponction seigneuriale effectuée sur les premiers changent en effet largement les données du problème alimentaire et contribuent à la transformation des relations sociales comme à l'élaboration de pratiques de plus en plus complexes, incluant une gestion administrative de l'échange : il faut en effet choisir un lieu, définir une périodicité, protéger les échanges, garantir des poids et mesures, assurer la disponibilité de moyens de paiement.

Il a ainsi été montré que l'implantation des lieux de réunion hebdomadaire donnait lieu de la part des autorités politiques à une réflexion incluant la maîtrise du temps et de l'espace. Les marchés ne doivent pas être trop proches les uns des autres, afin de ne pas se faire une concurrence indue. Ils ne doivent pas non plus se tenir à des dates trop rapprochées. Des projections cartographiques établissent que, dès le dernier tiers du XIII^e siècle, en France, une telle capacité est mobilisée, aussi bien par les seigneuries que par les autorités administratives. Les compétences et les savoirs nés alors sont mobilisés plus tard par l'État, notamment lors de la reconstruction de la fin du Moyen Âge. La Chambre des Comptes est ainsi particulièrement active dans les procédures *ex post*, lors des procédures d'aveux et de dénombrement, ou *ex ante* lors des enquêtes éventuellement lancées pour vérifier l'utilité d'un marché. La possibilité pour les producteurs d'accéder ou non au marché est, durant la période médiévale comme la période moderne, un élément fondamental de la vie aussi bien dans le monde paysan que dans le monde artisanal mais est en partie déterminée par ce que les seigneurs considèrent comme étant de leur intérêt. L'organisation et les modalités du prélèvement qu'ils opèrent apparaissent comme l'un des éléments les plus importants de la vie économique : prélever en argent ou en nature, exiger des quantités fixes ou proportionnelles à la récolte, cela a des effets d'ordre économique et social et la configuration des marchés qui en dépend n'est pas la même selon le cas de figure examiné. Le prélèvement opéré en nature détourne les paysans des activités purement commerciales, en leur faisant perdre la possibilité d'accroître et de diversifier leur revenu. Si les redevances sont exigées en argent, au contraire, la fréquentation du marché devient une obligation.

La multiplication des marchés dans les bourgs ruraux ou dans les villes joue donc un rôle capital dans l'entretien de la croissance économique du Moyen Âge central et cette organisation perdure durant l'époque moderne. Elle est liée à des questions monétaires ainsi qu'à des questions matérielles de transport qui influent considérablement sur les dynamiques spatiales alors à l'œuvre. En Italie, ce que l'historiographie classique a appelé la « conquête du *contado* » comporte un volet d'intégration commerciale et de construction de l'espace de l'échange. Au début du XIV^e siècle, par exemple, les autorités florentines ont, pour consolider l'approvisionnement de la cité, multiplié les marchés placés aux limites du territoire afin d'assurer un flux continu de biens alimentaires allant des régions réputées excédentaires (Marches, Ombrie, Latium), vers la Toscane. Dans le même esprit, elles ont à la fois multiplié les constructions de routes et les lieux de stockage. Ce niveau de la vie économique suppose l'existence d'une réflexion et la maîtrise d'informations qui permettent

de prendre des décisions fondées dans une raison pratique dont l'étude d'institutions urbaines foisonnantes montre l'existence tout comme, dans le contexte particulier de l'Angleterre, la multiplication des comptabilités manoriales lors de la période durant laquelle le faire-valoir direct a été le mode dominant de gestion de la terre. De même, en ville, la gestion boutiquière implique elle aussi des savoirs qui, s'ils se construisent à travers l'apprentissage et se transmettent par lui, n'en sont pas moins élaborés et relativement complexes.

La maîtrise des distances et la consolidation des réseaux d'échange se sont poursuivies et approfondies à l'époque moderne durant laquelle les interventions de l'État pour organiser et réguler ce niveau de l'échange ont été nombreuses. L'essor de l'Occident médiéval et moderne repose ainsi sur sa capacité à mobiliser son capital foncier et à le mettre en valeur tout en favorisant les échanges portant sur les produits manufacturés élaborés en ville soit pour répondre aux besoins du monde agricole soit pour satisfaire à une demande internationale relativement connue en exportant et en important des produits à forte valeur ajoutée (draps et soieries) ou des matières premières indispensables à la vie économique comme, au XIII^e siècle, l'alun d'Anatolie.

Parallèlement au développement d'une économie agricole savante qui approfondit des savoir-faire de plus en plus techniques, liés à l'écriture et au calcul, l'Occident construit son expansion sur la connaissance de l'*oïkoumène* et sa capacité à se projeter dans des espaces lointains. Dès le XII^e siècle, des instruments savants destinés à faciliter la navigation se multiplient : routiers et portulans, qui sont des listes organisées de noms, rendent possible de se rendre d'un point à un autre en connaissant les distances et les temps de parcours. Les premières cartes marines apparaissent dès le début du XIII^e siècle dans des milieux où savoirs savants et marchandises se rencontrent. Ainsi, Pise abrita non seulement, à la fin du XII^e siècle, l'un des grands mathématiciens du Moyen Âge, Fibonacci, mais favorisa aussi le développement, autour du chapitre cathédral d'un milieu savant d'où est issue la première carte marine accompagnant un portulan. La représentation de l'espace maritime et l'approfondissement de sa connaissance ne feront que s'améliorer durant l'époque moderne. Les grandes expéditions, du XVI^e jusqu'au XIX^e siècle, qu'elles visent la conquête, la prédation ou l'exploration, produisent un savoir de cette nature qui, s'il a des visées principalement politiques ou militaires, a des retombées commerciales, les navigateurs et commerçants ayant accès aux travaux des hydrographes militaires. Ceux-ci apparaissent comme les principaux producteurs de cartes et d'instructions nautiques. Les instruments de la navigation se font de plus en plus nombreux et précis et la trigonométrie fait également partie du savoir des marchands-navigateurs qui doivent être en mesure, dès la fin du Moyen Âge, de déterminer leur position géographique. Ils doivent aussi connaître les lieux qu'ils visitent, ce qui signifie qu'ils aient à leur disposition une connaissance de la chorographie qui leur permette de repérer itinéraires et buts de voyage. Leur information comporte également des renseignements sur les marchandises que l'on peut trouver dans tel ou tel lieu, ainsi que sur leur valeur aussi bien sur place que sur les marchés occidentaux. Cela implique de connaître les espèces monétaires circulant et les cours de change de telle sorte que les marchés puissent se construire et les échanges avoir lieu. Les manuels de marchands contiennent tous ces renseignements. Le plus fameux, pour le Moyen Âge, est celui de Pegolotti (v. 1330) dont la *Pratica della Mercatura* n'a pas encore fini de livrer toutes les informations qu'elle renferme.

Cette forme du savoir s'accompagne de la multiplication d'instruments juridiques destinés à protéger les commerçants contre les conflits et permettant aussi de diviser les risques financiers courus tout en facilitant la constitution du capital nécessaire au lancement d'opérations commerciales lointaines et périlleuses. Les notaires du monde méditerranéen tiennent des registres depuis le milieu du XII^e siècle. Ceux-ci renferment les contrats liant entre elles les parties prenantes aux entreprises commerciales, répartissant les risques et les profits sans être pour autant très précis sur la nature des transactions effectuées, les marchands-navigateurs étant fréquemment laissés libres de choisir les produits à acheter et à transporter afin de les placer sur les marchés occidentaux. Ils renferment aussi les informations sur les sociétés constituées par les grands marchands urbains,

qu'ils soient siennois, pisans, génois, florentins ou vénitiens. Celles-ci donnent au commerce et particulièrement à celui de l'argent une ampleur extrêmement grande. Leurs structures sont cependant très fragiles comme l'établit la série des faillites de la fin du premier tiers du XIV^e siècle, dont l'étude est en train d'être reprise à nouveaux frais mais dont le rôle dans la déstabilisation économique de l'Europe occidentale ne doit pas être minoré.

Les techniques financières et commerciales mises au point dans les villes italiennes dès le XII^e siècle rendent possible une circulation considérable de marchandises et de capitaux entre les différents points de l'Europe en y apportant des garanties juridiques et en définissant les obligations liées aux contrats. Servant de médiateurs entre Orient et Occident, les hommes d'affaires italiens sont également présents dans toutes les grandes villes où leur savoir-faire ainsi que leurs capitaux accompagnent le développement de l'économie marchande.

L'époque moderne introduit une série de ruptures juridiques et institutionnelles : le développement des assurances maritimes, l'apparition des bourses mais aussi la multiplication et la systématisation des pratiques spéculatives changent en effet la donne et rendent possible des développements inimaginables avant le XVI^e siècle. Les compagnies médiévales n'ont jamais atteint l'envergure prise par celles de l'époque moderne qui a vu d'autre part le développement d'institutions et de pratiques tout à fait singulières, comme celles nées des monopoles exercés sur le commerce par les Compagnies comme la Compagnie des Indes anglaise ou française. La puissance de ces institutions leur a fait même exercer des fonctions liées à la souveraineté : le lien existant entre la spéculation boursière née en France autour de la Compagnie des Indes orientales de Law et la politique monétaire de la Régence sont bien connus mais d'une très grande complexité. L'ampleur financière des opérations ainsi que les aires géographiques qu'elles concernent définissent une première mondialisation – ou une économie-monde comme disait Braudel.

L'amplification de l'échange va de pair avec une précision croissante des normes qui le règlent ainsi que des procédures qui doivent nécessairement l'accompagner en matière de formation et de fixation des prix, mais aussi en matière de stockage. Le licite et l'illicite sont de mieux en mieux définis : l'attitude à l'égard de la spéculation, notamment sur les grains qui sont vitaux montre à la fois une compréhension fine et précoce des mécanismes de formation des prix mais aussi une conscience réelle des risques sociaux qu'elle peut faire courir, pouvant mettre en branle les ressorts de révolte liées à une conception morale de l'économie, selon une formulation inventée dès les années 1970 par Thompson.

L'école d'été se déroulera en **dix sessions** : 1. L'historiographie médiévale et moderne 2. Le point de vue des économistes et des géographes 3. Les échelles du commerce 4. Les espaces de la marchandise (savoirs, mobilités, réseaux) 5. Régulations et contrôles 6. Les archives du commerce aux Archives nationales ; et quatre sessions de doctorants et post-doctorants.

Modalités d'inscription pour les doctorants / postdoctorants

Des places sont disponibles pour les jeunes chercheurs – doctorants ou post-doctorants – en histoire économique médiévale et moderne, en économie, en sociologie et en géographie. Les langues de travail étant l'anglais et le français, les candidats devront avoir une connaissance minimale des deux langues (l'expression orale se fera dans la langue de son choix).

Il sera demandé aux candidats **une communication orale** de 15 minutes en rapport avec le sujet des journées. Cette communication se fera à partir de la présentation d'un fonds d'archives ou d'une source d'histoire économique qui a été au cœur de leur recherche.

L'organisation prendra en charge l'intégralité du séjour sur place. Les frais de déplacement (aller-retour) seront remboursés jusqu'à 200 euros.

Le nombre des places étant limité, les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé des organisateurs scientifiques des journées.

Le dossier (en anglais ou en français) comprendra :

- . Un *curriculum vitae* détaillé
- . Une présentation (2 pages minimum) du sujet de doctorat, des sources utilisées et de la communication orale envisagée.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 27 mai 2023 (réponse le 1 juin)
à Emmanuel Huertas (Univ. Toulouse Jean-Jaurès) : emmanuel.huertas@univ-tlse2.fr